

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2016

Le vingt-quatre mai deux mil seize à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme ALLARD, Mr FEUGIER, Mme DABADIE,
Mrs LEDUC, LIROT, CAVAGNE, MANOUVRIER, METZLAFF, Mmes ROLLAND, TROUILLET, BELLE, Mr FUSTIER,
Mmes GAILLIARD, FOMBARON.

Etaient absents :

Mme BIT, Mr RETUREAU

Pouvoir (2) :

Mme BIT Marie-Line → Mme DABADIE Marie-Jeanne,
Mr RETUREAU Gilles → Mr FUSTIER Alain.

Secrétaire de séance :

Mr METZLAFF Norbert.

Date de la Convocation : 18 Mai 2016

I/ DECISION MODIFICATIVE N°1 COMMUNE

Mme ALLARD, informe l'assemblée qu'il y a lieu de réduire le budget de 37 100€ correspondant aux restes à réaliser 2015 qui ont été comptabilisés deux fois lors de la saisie du budget primitif 2016. Vote à l'unanimité.

II/ SUPPRESSION D'UN EMPLOI D'AGENT DE MAITRISE A TEMPS COMPLET

Mme ALLARD informe le Conseil que suite à un avancement de grade et à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire il y a lieu de supprimer un emploi d'agent de maîtrise à temps complet. Approbation à l'unanimité.

III/ SUBVENTIONS 2016

Mme FREI propose au Conseil Municipal la répartition des subventions 2016 examinées par la commission le 16 mars dernier. Vote à l'unanimité.

IV/ ACQUISITION D'UNE PARCELLE RUE DES MAISONS NEUVES

La Commune va entreprendre des travaux de réfection de voirie sur la rue des Maisons Neuves. Afin de faciliter le croisement des véhicules sur cette voirie, une aire de croisement à un endroit très étroit est nécessaire. La parcelle de terrain appartenant à Mr ALBERTIN Jean pouvant permettre de réaliser cet aire de stationnement temporaire, il est proposé d'acquérir cette parcelle d'une superficie de 520m² à 1€ le m². Cette bande de terrain sera matérialisée en enrobé et herbe. Vote à l'unanimité

V/ SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE PARIS ET DE LA France AUX JO 2024

Le Maire lit le courrier de demande de soutien envoyé par le Président de l'Association des Maires de France Motion votée à main levée (Pour 7 ; Contre 3 ; Abstention 9)

INFORMATIONS DIVERSES :

PERSONNEL COMMUNAL : RENOUVELLEMENT CONTRATS

Nelly ALLARD informe l'assemblée que les contrats de Fabien REYMOND et Nicolas GERMAIN seront renouvelés pour un an. En ce qui concerne le contrat de Leslie LAURENT, des précisions complémentaires sont nécessaires pour définir son nouveau contrat.

PLAN LOCAL D'URBANISME :

Les documents sont en cours de finalisation. Ils seront soumis le 13 juin à l'approbation des personnes publiques associées. La 3ème réunion publique aura lieu le 20 juin à 19h00. Le Conseil Municipal devra délibérer le 08 Juillet 2016 sur ce dossier.

SALLE DES FETES :

Le planning a été arrêté avec le CAUE. Un appel de candidatures sera lancé prochainement.

ANTENNE FREE :

Des suggestions d'emplacement ont été proposées à FREE notamment vers l'aire d'autoroute de l'AREA. La commune entretient des échanges réguliers avec le responsable de FREE et les responsables de l'association NOZONDE sur l'évolution des démarches en cours.

CENTRALE D'ENROBES :

Le Maire informe l'assemblée du courrier du SMICTOM qui a décidé dans sa séance du 04 Mai 2016 de ne pas donner suite à la sollicitation d'achat de la société CHAMBARD.

D'autre part, Mr ROUX de la Communauté de Communes devrait adresser un courrier réponse à la Commune suite à la prise de position de leur employée.

CREANCES ETEINTES :

Le Maire informe le Conseil de l'annulation d'une créance d'eau par le TGI pour la somme de 801,68€. Le montant des impayés d'eau arrêté à la facturation du 29 Juillet 2015 s'élève à 29 188,27€. Des courriers ont été adressés aux intéressés. Des réducteurs de pression seront posés dès le 01 Juin 2016 aux abonnés ayant des créances depuis plusieurs années et qui ne se seraient pas acquittés de celles-ci à cette date.

GROUPE SENIORS :

Mr MANOUVRIER informe l'assemblée qu'une réunion du groupe de travail est prévue. Des contacts ont été pris et il y a eu des évolutions au niveau juridique. Il rendra compte plus largement de l'avancée de ce dossier lors du prochain conseil municipal.

CHEMIN DE BEL AIR :

La Commission voirie s'est rendue sur place avec Alp'études pour définir l'aménagement de cette voirie jusqu'au virage à hauteur de la maison de Mr GUILLERMET. Ce projet sera présenté prochainement aux riverains.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Après plusieurs constats, il est demandé de revoir le paramétrage des horloges d'extinction de l'éclairage public sur certains tronçons de voirie.

De plus, Mme FOMBARON demande s'il serait possible de masquer le côté des lampadaires donnant sur les habitations de la place de la mairie.

La séance est levée à 21H00

Le secrétaire de séance,
Norbert METZLAFF



Le Maire,
Michel GENTIT,

